

柔道 = JUDO  
道 = DO

Pour de plus amples informations concernant la section sportive, vous pouvez contacter :

L'établissement scolaire Jeanne d'Arc et demander M. PETIT Laurent au  
03/26/47/50/25.

Pour de plus amples informations concernant la scolarité au sein du collège Jeanne d'Arc , vous pouvez contacter :

Accueil de l'établissement scolaire Jeanne d'Arc Reims au :  
03/26/47/50/25.

SECTION SPORTIVE JUDO



COLLEGE JEANNE D'ARC  
REIMS

**Vous trouverez dans ce flyer l'ensemble des renseignements permettant l'accès à la section sportive scolaire judo pour un niveau débutant à confirmé.**

## Objectifs

### 1. Scolaires .

- Réussir sa scolarité en obtenant des résultats à la hauteur des capacités de l'élève.
- Conscient de la charge de travail, l'accompagnement se fera dans le souci de rendre l'élève acteur de ses apprentissages. Des compétences spécifiques et transversales seront développées.

### 2. Sportifs.

- Offrir une formation complémentaire à celle des clubs.
- Préparer aux différents championnats (UNSS, FFJDA).
- Formation initiale à la gestion de la santé du jeune judoka.

### 3. Educatifs.

- Renforcer le sentiment d'appartenance au groupe en développant les notions d'entraide, de respect et de prospérité mutuelle selon le code moral du judo. Le judoka est le garant d'une bonne éthique sur le tatami mais également au dehors afin de véhiculer une image positive de son sport.
- Former le jeune judoka à une prise de responsabilité dans et à l'extérieur de l'école.



### Les partenaires.

**Le collège Jeanne d'Arc-La Salle de Reims :** regroupement des élèves de la section dans une même classe, mise en place de 2 créneaux horaires pour l'entraînement. Les élèves désirant intégrer cette section devront être licenciés FFJDA.

**Judo Reims Métropole :** Le club participe à l'ouverture de la section sportive scolaire.

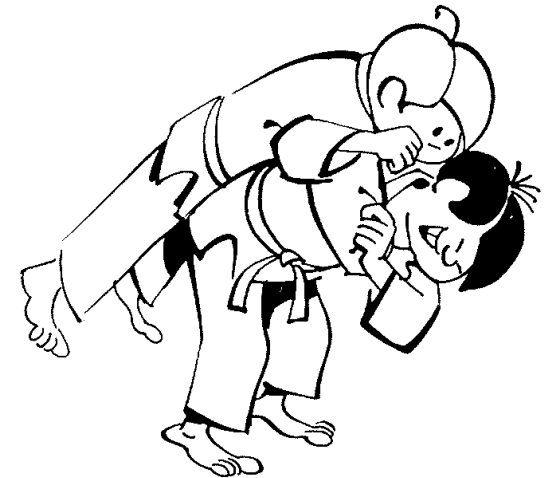
### Élèves concernés :

Un groupe entre 15 et 20 élèves d'une **classe de 6ème**. Cette classe sera reconduite sur les 4 années de la scolarité collège.

Pour les entraînements, les élèves seront regroupés sur 2 niveaux les années suivantes (6ème-5ème et 4ème-3ème).

### DESCRIPTIF DE L'ACTION :

- Les élèves se retrouvent deux fois par semaine (2 fois 1h30) pour un entraînement judo en plus des heures d'EPS.
- Les entraînements auront lieu soit au gymnase de l'établissement, soit au dojo de René Tys de la ville de Reims.
- Les élèves inscrits à la section sportive judo devront être obligatoirement inscrits à l'association sportive de l'établissement.
- Un suivi médical sera mis en place dès l'entrée en section sportive.



### Responsable de la section sportive:

M PETIT Laurent, professeur d'EPS  
ceinture noire 2ème DAN